

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 mai à 20 heures 15, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est rassemblé en session ordinaire, à la mairie de BOURNEAU, sous la présidence de M. Christian de TINGUY, Maire.

Présents : de TINGUY Christian, PAGENAUD Hélène, GOIS Jean-Baptiste, BILLY Florence, BOUTEILLER Jean-Marc, BONAMY Lisa, LABOUREUX Delphine, BRIFFAUD Ludovic, DENÉCHÈRE Léa, DOUX Stéphane, FRAIGNEAU Odile, GELOT Cécilia, NAULEAU Pierre, VILLA Philippe (arrivé au point 5)

Absent non excusé : FONTAN Alain

Secrétaire de séance : BONAMY Lisa

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres :

1 - NOMME Madame BONAMY Lisa, secrétaire de séance.

2 - APPROUVE le procès-verbal de la réunion de conseil du 14 Avril 2026

3. – PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire en fonction des délégations qui lui ont été attribuées par le Conseil municipal :

- Un devis de COLLECTIVITES EQUIPEMENTS pour l'achat de 2 écharpes d'adjoint pour un montant total de 90,00€ TTC
- Un devis de POLLET pour l'achat de produits d'entretien pour le restaurant scolaire, l'école et la salle d'un montant de 512.32 € TTC
- *Un devis BOUTIN pour l'achat de matériel pour le périscolaire et l'administratif d'un montant de 386,44€ TTC*
- Un devis de Pierre Claude MOTOCULTURE pour la réparation de la débroussailleuse d'un montant de 107,10 € TTC
- Un devis de Vertys pour un montant total de 1 197,74 € TTC comprenant des plaquettes pour les massifs (728,08 €), du désherbant naturel (278,15 €) et des écoborders (190,51 €).
- *Un devis BOUTIN pour l'achat d'un tampon d'un montant de 48,72€ TTC*
- *Un devis GUILBAUD Clovis pour l'arrachage de la haie en limite séparative du locatif du 17 rue du château d'un montant de 336,00€ TTC*
- Un devis de COMELEC services pour le remplacement de détecteurs intrusion à la mairie d'un montant de 247,30 € TTC
- Un devis de Electric MOTEUR pour la réparation du système de sécurité et le remplacement de dalle LED au niveau de la salle du terrain de sport et du foyer des jeunes pour un montant de 634,36 € TTC
- Un devis de VLOK pour la location d'un nettoyeur Haute Pression d'un montant de 712,21 € TTC pour le nettoyage des trottoirs et parking du bourg
- Un devis de PB Fleurs pour du terreau et des fleurs d'un montant de 175,78 € TTC,
- Un devis Pépinières RIPAUD pour des fleurs d'un montant de : 204.72€TTC
- Un devis de IsaFleur pour des fleurs d'un montant de 199.20€ TTC

Le Conseil municipal **PREND NOTE**, à l'unanimité, de la décision de renoncer à user de son droit de préemption sur la vente d'un bien sis 8 rue de la gare, d'une superficie de 1 533 m², au prix de vente fixé à 189 000 €.

4 -.Le Conseil municipal **DEMANDE** d'attendre des compléments d'informations qui seront donnés lors de la réunion avec le service assainissement de la Communauté de Communes le 05 juin 2026 pour pouvoir délibérer sur la question de la rétrocession du réseau d'assainissement collectif du Lotissement de la Gare à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal.

5.- DECIDE D'ATTRIBUER pour l'année 2026 les subventions suivantes

Conseil d'Architecture, Urbanisme, Environnement.	60,00 €
Association Patrimoine Religieux l'Hermenault	80,00 €
Fondation du Patrimoine	75,00 €
Association l'OUTIL en MAINS	100,00 €
Avenir Gymnique la Chataigneraie	30,00 €
ESH BASKET L'HERMENAULT	150,00 €
CMS BASKET LES COLLINES	60,00 €
UDAF85	80,00 €
Service de Soins de l'Hermen.ARC EN CIEL	250,00 €
A.D.M.R.	600,00 €
Ass. Des jeunes sapeurs pompiers	100,00 €
Les Restos du Cœur	60,00 €
Banque Alimentaire de Vendée	60,00 €
Croix Rouge	60,00 €
Secours Catholique	60,00 €
Secours Populaire	60,00 €
Protection Civile	60,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Association des Parents d'élèves	500,00 €
Office des Anciens Combattants	100,00 €
Société de chasse la NEMROD	100,00€
Foyer des Jeunes	350,00 €
Association de Gymnastique Féminine	300,00 €
Société de Football USBVC	400,00 €
Notes en Choeur	50,00 €
Roséa	250,00€
Ping&Pong	250,00€
Maison Familiale de Vouvant	60,00 €
Maison Familiale Mouilleron	30,00 €
MFR Bournezeau	30,00 €
Chambre des Métiers Nouvelle Aquitaine Deux Sèvres	30,00 €
MFR /CFA SEVREUROPE	30,00 €
MFR IFACOM	30,00€
MFR St Martin de Fraigneau	30,00€

Pour un total de 5 485,00 €, Dit que les crédits sont prévus au budget 2026.

6.- DECIDE DE REVISER les loyers des logements locatifs communaux à compter du 1er juillet 2026 en appliquant les variations des indices de références de loyers de l'année 2026,

7 - DECIDE DE REVISER le loyer du salon de coiffure, suivant l'indice de référence des baux commerciaux pour un loyer mensuel de 523,15 € HT, à compter du 10 mai 2026.

8 -. **FIXE** le montant de la location annuelle de la licence de débits de boissons payé par la SARL Le Four'Chaud – restaurant « La Bonne Etape » à 1 154.17 €, à compter du 1er janvier 2026.

9 – DECIDE de nommer comme régisseur pour la régie d'avance Mme DRAPEAU Ludivine pour être mandataire principal et Mme FRAIGNEAU Odile comme mandataire suppléant

10 – LOCATION DU LOCAL A USAGE COMMERCIAL

Rapporteur : Jean-Baptiste GOIS

Une candidature a été retenue pour le local celle de Mme LUBET Laurence qui souhaite ouvrir un cabinet de sophrologie et d'Art-thérapie.

- **DECIDE** de retenir la proposition de Mme LUBET Laurence
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à établir et à signer le bail de location de ce local à usage professionnel ainsi que toutes les pièces s'y rapportant
- DIT que les recettes provenant du loyer de la partie commerce sont inscrites sur le budget commune, col.14500, non assujetti à la TVA.

11 – Monsieur le Maire indique que Monsieur GILBERT Guillaume a alerté la commune concernant deux parcelles, cadastrées AC28 et AC 29 situées en zone N d'une superficie totale de 3345m2 appartenant à la commune qui ne sont pas entretenues. Ces deux parcelles jouxtent un terrain appartenant à Monsieur GILBERT Guillaume créant des nuisances sur son terrain. Monsieur GILBERT Guillaume est prêt à se porter acquéreur de ces parcelles. Le prix proposé est de 600€ et les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ LA CESSION** des parcelles cadastrées AC 28 et AC 29 au profit de Monsieur GILBERT Guillaume au prix de 600€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous autres documents afférents à la vente de ces parcelles

12 - Monsieur le Maire indique que suite à l'installation d'une lanterne impasse du lavoir, le SYDEV demande la signature d'une convention de servitude portant autorisation de passage et d'implantation d'éléments de réseaux d'éclairage public sur murs ou façades et terrains privés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention

13 - Monsieur le Maire expose que la CLECT sera composée de deux représentants pour la Commune de Fontenay-le-Comte et d'un représentant pour les autres communes membres. Le conseil municipal de chaque commune membre doit procéder à l'élection en son sein, au scrutin uninominal majoritaire à un tour, de ses/son représentant(s) et de ses/son suppléant(s) au sein de la CLECT.

Monsieur le Maire propose qu'en application de l'article L.2121-21 du Code Général des collectivités territoriales, il soit procédé à cette désignation par un vote à main levée si le Conseil Municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire il sera procédé à un vote à bulletin secret. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.

Se porte candidat pour être membre titulaire : BOUTEILLER Jean-Marc

Se porte candidat pour être membre suppléant : GOIS Jean-Baptiste

Sur proposition de Mr Le Maire, vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts ;

Considérant qu'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée en application des dispositions de l'article 1609 nonies-1V du Code Général des Impôts

Considérant que chaque commune doit être représentée par un représentant titulaire et un représentant suppléant,

Considérant que le Conseil municipal a décidé de procéder au vote à main levée pour la nomination du représentant titulaire et du représentant suppléant à la CLECT ;
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **DECIDE** : - de nommer Monsieur BOUTELLER Jean-Marc , membre titulaire ;
- de nommer Monsieur GOIS Jean-Baptiste membre suppléant.

14 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES ACTIONS DE PROGRAMME DE SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU REGARD DES RISQUES TERRORISTES

Rapporteur : Lisa BONAMY

Le conseil municipal est informé que suite à la rédaction des protocoles de mise en sécurité de l'école et du contrôle de ces protocoles, il a été constaté que la sécurisation de l'école « à l'orée des Bois » pour éviter toute tentative d'intrusion au regard des risques terroristes nécessitait une mise en conformité : mise à jour des plans d'intervention, remplacement de l'alarme incendie et protection des vitres de la cantine.

Plusieurs devis ont été demandés à des entreprises pour ces mises en conformité.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 5665.93€ TTC

Il est indiqué que ces travaux peuvent être éligibles à une subvention de l'état, dans le cadre du programme sécurisation des établissements scolaires au regard des risques terroristes. Il suggère donc de solliciter une subvention pour le financement de cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la nécessité de cette mise en conformité de la sécurisation de l'école « A l'orée des bois »
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la préfecture.

15 - FORMATION DES AGENTS TECHNIQUES

Rapporteur : Hélène PAGENAUD

Le conseil municipal est informé que *David BERTRAND* va faire sa formation d'intégration en juin à Saint Hilaire des Loges. David est stagiaire depuis le 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil municipal est informé de plusieurs besoins de formation concernant les agents communaux afin de répondre aux obligations réglementaires et de permettre l'exercice de certaines missions.

Dans le cadre de l'utilisation de la nacelle pour la réalisation de différents travaux, une formation à l'autorisation de conduite est nécessaire. Il est proposé d'inscrire les deux agents concernés à cette formation. La formation est renouvelable tous les 5 ans. Deux devis ont été présentés :

- ACSVF : 280 € ;
- SAFE : 384 €.

Par ailleurs, une formation d'habilitation électrique est envisagée pour M. Victor ALEXANDRINO afin de lui permettre de réaliser des travaux électriques dans le cadre de ses fonctions. Cette habilitation doit être renouvelée tous les trois ans. Deux devis ont été présentés :

- ACSVF : 585 € ;
- SAFE : 612 €.

Pour ces deux formations, il est proposé de retenir les devis de l'organisme ACSVF, moins disante dont les sessions sont organisées à Fontenay-le-Comte.

Enfin, l'utilisation de certains produits phytopharmaceutiques nécessite la détention d'un certificat individuel (Certiphyto). Celui de M. David BERTRAND étant expiré depuis février 2025, il convient de procéder à son renouvellement afin de se conformer à la réglementation. Cette formation est à renouveler tous les cinq ans. Le coût de la formation dispensée par le Lycée Nature s'élève à 182 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'inscription des deux agents à la formation d'autorisation de conduite de nacelle ;
- **VALIDE** le devis de l'organisme ACSVF pour la formation de conduite de nacelle
- **APPROUVE** l'inscription de Victor ALEXANDRINO à la formation d'habilitation électrique;
- **VALIDE** le devis de l'organisme ACSVF pour la formation d'habilitation électrique ;

- **AUTORISE** le renouvellement du Certiphyto de M. David BERTRAND auprès du Lycée Nature pour un montant de 182 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces formations.

QUESTIONS DIVERSES

- Ecole

Rapporteur : Lisa BONAMY et Florence BILLY

- L'organisation des repas à la cantine en deux services est maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette organisation fait l'objet de retours positifs de la part des familles.
- Afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel lors des périodes de forte chaleur, six ventilateurs ont été acquis et installés dans les classes, le dortoir, la cantine et la garderie.
- Mme Annabel LAFOREST effectue un stage d'immersion professionnelle dans le cadre d'un projet de reconversion, du 1er au 5 juin. Le Conseil municipal approuve la prise en charge de ses repas du midi durant cette période.
- Le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est réuni le 20 mai. Les enfants ont participé à une visite de l'église, accompagnés par Mme Françoise ROTURIER. Ils ont également procédé à la plantation de fleurs mellifères à la suite de la visite de l'entreprise Matapi, dans le but de favoriser la présence des abeilles sur la commune.
- Mme FRAIGNEAU et M. VILLA ont évoqué la possibilité d'engager une réflexion sur la climatisation de l'école. Il a été proposé de solliciter l'avis du SYDEV sur ce sujet. Par ailleurs, la végétalisation de la cour de l'établissement a également été évoquée afin d'améliorer le confort thermique des élèves..

- Vie associative – Communication

Rapporteur : Delphine LABOUREUX

- Proposition de cadeaux communaux
Dans le cadre des attentions offertes par la commune lors d'événements familiaux, les propositions suivantes ont été présentées au conseil :
 - **Naissance** : attribution d'un protège-carnet de santé en cadeau de naissance. Cette proposition a été approuvée par le conseil municipal au tarif de 27€ TTC.
 - **Mariage** : attribution d'un stylo présenté dans un étui en bois, d'une valeur de 40 €, personnalisé par la gravure des prénoms des époux ainsi que de la date du mariage. Cette proposition a également reçu l'approbation du conseil municipal.
 - Flash Infos :
Le conseil municipal procède à la répartition des exemplaires du Flash Infos entre les élus afin d'en assurer la distribution auprès des habitants.
Par ailleurs, les membres du conseil décident de prévoir l'édition d'un prochain Flash Infos au cours du mois de septembre.
 - Roséa
Il a été convenu que la Mairie offrirait le pot de convivialité, étant donné qu'il serait offert aux personnes présentes à la représentation de théâtre
 - Concours de dessin un flyer va être diffusé dans les cartables des enfants de l'école
 - Le Foyer des Jeunes a formulé plusieurs demandes auprès de la municipalité :
 - l'installation d'une boîte aux lettres ;
 - l'attribution d'un badge d'accès supplémentaire ;
 - l'aménagement d'un chemin d'accès au city stade à l'aide de cailloux ou de dalles ;
 - l'autorisation d'utiliser la salle pour la préparation de repas (crêpes, raclette, fondue).
- Le conseil municipal émet un avis favorable, mais concernant la dernière demande sous réserve de l'utilisation exclusive d'appareils électriques.

Par ailleurs, le Foyer des Jeunes informe le conseil des manifestations qu'il prévoit d'organiser ou auxquelles il participera : une vente de pizzas le 13 juin ; une sortie au Parc de la Vallée le 19 juillet ; la tenue d'un stand lors de la fête de fin d'année de l'école le 27 juin ; la tenue d'un stand lors de la fête du village le 12 juillet.

- fête de la musique **Rapporteur : Hélène PAGENAUD**

Le samedi 20 juin, plusieurs associations se réunissent pour organiser la fête de la musique: la chorale Notes en chœur, la bibliothèque à l'orée des mots, le théâtre roséa, et la gym Energym Zen.

Il est rappelé que, les années précédentes, la municipalité offrait l'apéritif à l'occasion de cette manifestation. Le conseil municipal approuve le renouvellement de cette disposition.

De plus, nous accueillerons la fanfare de l'école de musique pour une représentation à 20h, dans le cadre de la petite tournée de l'école de musique.

- **Social**

- **Rapporteur : Lisa BONAMY**

Un rappel des actions et événements à venir a été présenté:

12-09 : le café des parents animé par l'ODDAS

05-10 : participation à la quinzaine bleue avec l'Orée Créative

25-10 : manifestation Octobre rose en collaboration avec Eco nature et l'Orée Créative, les bénéfices seront reversés à l'association de lutte contre le cancer

En novembre : réflexion pour une action dans le cadre de *Movember*, destinée à sensibiliser le public aux problématiques de santé masculine.

Par ailleurs, un projet de groupe de marcheurs est à l'étude. L'objectif est de proposer un rendez-vous hebdomadaire favorisant l'activité physique et le maintien du lien social. Un sondage sera prochainement diffusé via Intramuros afin de déterminer le créneau le plus adapté aux participants.

Enfin, lors de l'épisode de fortes chaleurs survenu en semaine 22, les personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables ont été contactées. Cette démarche a été bien accueillie et a donné lieu à des retours positifs de la part des personnes concernées.

- **Cadre de vie**

- **Rapporteur : Hélène PAGENAUD**

- Aménagement

Une rencontre avec l'agence routière départementale avait eu lieu en novembre 2025, des propositions d'aménagement avaient été proposées : mettre un stop provisoire rue des Fours, et sécuriser les accotements au niveau de la traversée du cours d'eau sur la RD99. La commission propose également d'aménager le rond point à Fourchaud ; Mr le Maire, l'installation d'un miroir pour sécuriser la sortie du parking face à la Mairie.

Philippe VILLA propose de positionner le stop rue des Fours à titre d'expérimentation. Le conseil municipal valide ses points, une rencontre avec l'agence routière départementale est donc à prévoir

- Plantations

Dans le cadre du dispositif d'aide aux « plantations de haies et de bosquets en zone rurale » du plan Vendée Biodiversité et Climat du Conseil départemental, nous avons répondu favorablement à cette démarche sur le mandat précédent. La chambre d'agriculture est maître d'œuvre de ce programme, qui engage à une opération collective de plantation regroupant collectivité, exploitants et particuliers de la commune, plantations en zone hors bâti. Nous devons apporter réponse à ce dossier pour fin mai.

Une information a été envoyée à l'ensemble des agriculteurs, avec à ce jour, 1 qui souhaite bénéficier du dispositif.

Au niveau communal, nous avons évoqué, sur le mandat précédent, le souhait de planter le long d'un chemin communal.

Nous proposons de reporter ce dispositif à l'année prochaine, permettant d'en faire un projet collectif bien étudié. Proposition approuvée par le conseil municipal

○ **Travaux EcoNature**

L'Assemblée générale de l'association Eco Nature a eu lieu le 11 mai 2026. Cette association intervient bénévolement sur la commune pour divers travaux. La reprise des travaux a eu lieu jeudi 28 mai, par la mise en sécurité du pont de la coulée verte. La remise en état et l'embellissement du lavoir du bourg de Bourneau est également à l'étude par l'association. Les chemins de randonnées non accessibles en entretien par un véhicule, pourront être entretenus manuellement par les membres de l'association.

Les travaux proposés par l'association pour la remise en état de 2 calvaires sont présentés au conseil. Le conseil approuve les travaux de nettoyage, de peinture et d'aménagement proposés. Le conseil ne valide pas la proposition d'abattage du sapin au lieu dit la Rairie.

- **Lotissement Fourchaud**

• **Rapporteur : Hélène PAGENAUD**

Il a été constaté par des riverains, que la rue du Quai était emprunté dans les deux sens de circulation, et qu'il n'y avait pas de panneaux signalisant le sens unique de la rue. Une visite sur place est envisagée..

○ **Rapporteur : Christian de TINGUY**

Le bornage des parcelles du lotissement de la Gare inclut un fossé, un talus et une partie d'un chemin boisé. Ces parcelles ne sont pas propices à la vente d'une telle configuration. Une rencontre sur place avec le maître d'œuvre et le géomètre est envisagée.

- **Monsieur le Maire propose l'achat de drapeaux Vendéens**

- Se renseigner auprès du Département et de la préfecture

Commissions Intercommunales – représentation de la commune

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de s'inscrire dans les différentes commissions thématiques s'ils le souhaitent :

Commission « Economie et Innovation » :

de TINGUY Christian GELOT Cécilia DENECHERE Léa

Commission « Finances RH Numérique et Politiques Contractuelles »

de TINGUY Christian BILLY Florence

Commission « Petite enfance Enfance Jeunesse et Enseignement supérieur »

FRAIGNEAU Odile BONAMY Lisa

Commission « Travaux Efficacité énergétique et Espaces publics »

GOIS Jean-Baptiste BRIFFAUD Ludovic

Commission « Aménagement du territoire et de l'Habitat »

GOIS Jean-Baptiste de TINGUY Christian

Commission « Environnement Transitions Mobilités et Transport »

GELOT Cécilia PAGENAUD Hélène

Commission « Santé et Solidarité »

DOUX Stéphane BONAMY Lisa

Commission « Monde agricole »

PAGENAUD Hélène BOUTEILLER Jean Marc

Commission « Eau Assainissement Collecte Valorisation des déchets et Animation territoriale »

BOUTEILLER Jean Marc FRAIGNEAU Odile

Commission « Tourisme Culture et Valorisation du patrimoine »

de TINGUY Christian GOIS Jean-Baptiste LABOUREUX Delphine

Commission « Equipement et Animation sportive »

NAULEAU Pierre DENECHERE Léa

Elections sénatoriales le vendredi 5 juin 2026 à 18h30

Planning des réunions de conseil :

Lundi 15 juin	Jeudi 16 juillet	Jeudi 10 septembre
Jeudi 22 octobre	jeudi 12 novembre	Jeudi 17 décembre

Lundi 15 juin à 19h30 visite de la bibliothèque avant le conseil.
Jeudi 18 juin à 20h00 : rencontre avec le député Pierre HENRIET.

Prochaine réunion de conseil : 15 juin 2026 à 20h00 à la Mairie.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures 50.

Fait à BOURNEAU, le 5 juin 2026



Le Maire,
Christian de TINGUY

